LE SERVICE DE LOCATION DE VEHICULES DE LA CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Plateforme mobilité 87

Bilan 2018

Contenu

I. LA PLATEFORME MOBILITE 87 AU SERVICE DES PERSONNES EN INSERTION 2

II. LE SERVICE DE LOCATION DE VEHICULES DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE 4

A. BILAN DE FONCTIONNEMENT 2018 6

B. PERSPECTIVES 2019 10

I. LA PLATEFORME MOBILITE 87 AU SERVICE DES PERSONNES EN INSERTION

La **Plateforme mobilité 87** a été mise en place à l'initiative de 4 associations intervenant sur le champ de la mobilité inclusive en Haute-Vienne : **Rempart, Varlin Pont Neuf, Aleas et la Châtaigneraie Limousine**.

La Plateforme mobilité s'adresse aux personnes qui ne disposent d'aucun moyen de locomotion pour se rendre sur un lieu de travail, de formation ou pour rechercher un emploi. Son but est d'accompagner un public en démarche d'insertion vers une mobilité autonome et durable.

Outil spécialisé au service du public et des prescripteurs, la Plateforme répond à la problématique de mobilité autour de 3 actions complémentaires déployées sur l'ensemble de la Haute Vienne :

-le conseil en mobilité : diagnostic mobilité, accompagnement à la mobilité physique et psychologique, ateliers mobilité thématiques, accompagnement à l'acquisition de véhicule, aide à l'utilisation des transports en commun…,

-la formation au code de la route, permis de conduire AM/B, initiation à la conduite d'un deux-roues,

-la location de véhicules à prix réduit (scooters, voitures, voiturettes).

L'association Aleas anime les volets conseil en mobilité et formation ainsi que la location de voiturettes.
Les associations Rempart, Varlin Pont Neuf et Châtaigneraie Limousine se répartissent la location de scooters et voitures classiques sur leur territoire respectif (cf carte ci-après).

> La Plateforme mobilité 87 permet aux habitants du territoire de la Châtaigneraie en insertion professionnelle et/ou sociale de bénéficier d'un accompagnement global allant du conseil en mobilité, en passant par la formation, jusqu'à la location de véhicules, voiture ou scooter à frais réduit.

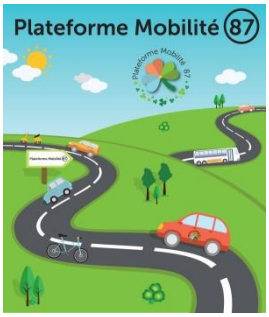

Plateforme mobilité 87
Organisation des services de location de véhicules en Haute Vienne

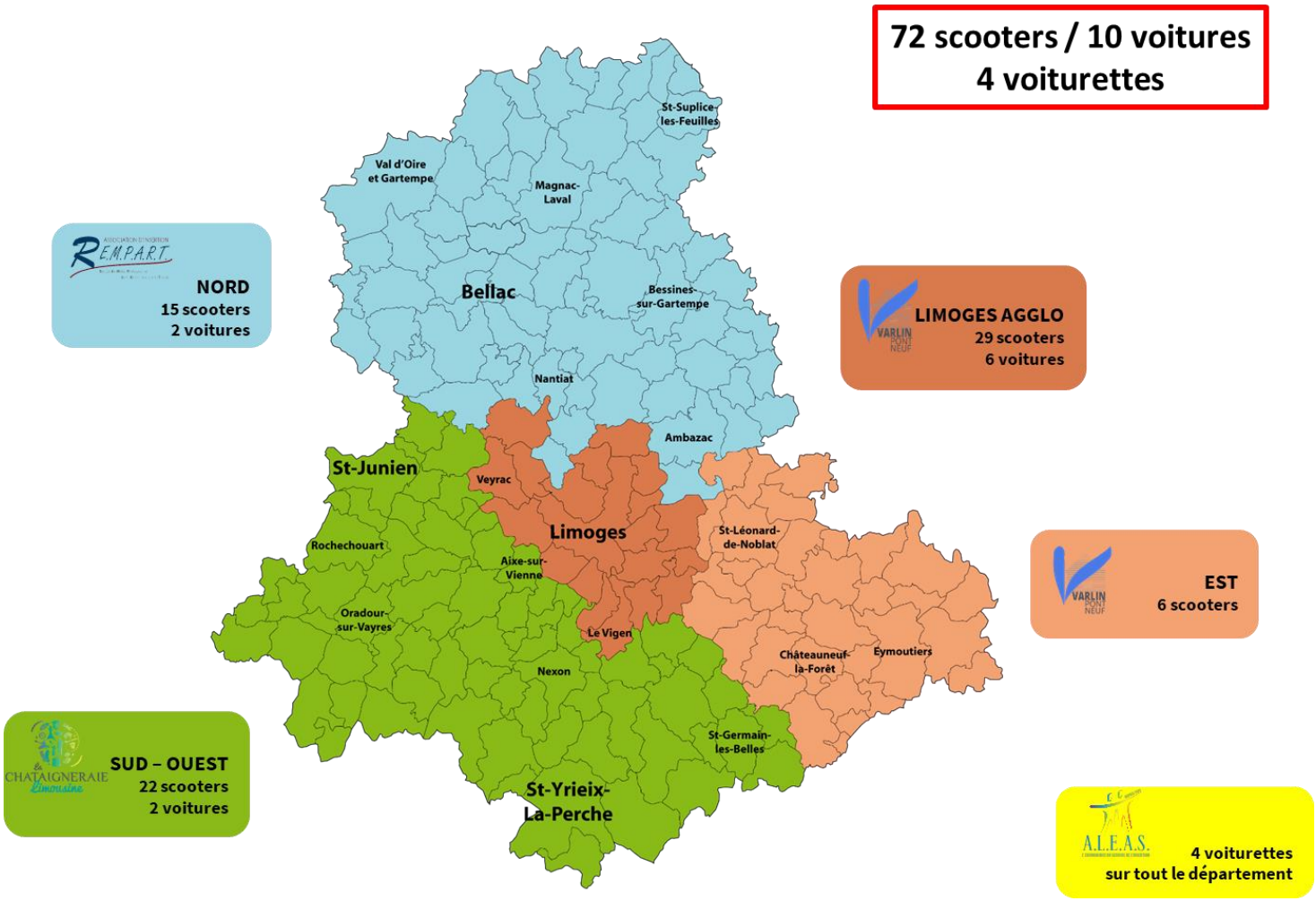

II. LE SERVICE DE LOCATION DE VEHICULES DE LA CHATAIGNERAIE LIMOUSINE

Le **service de location de véhicules de la Châtaigneraie Limousine** met à disposition du public en insertion **22 scooters** et **2 voitures**.
Le service a intégré la **Plateforme mobilité 87** à sa création en 2016.

MODALITES PRATIQUES

Qui peut louer ?

Les personnes en insertion professionnelle (stage, formation, interim), en emploi sans moyen de locomotion, bénéficiaires de minima sociaux ou sans ressource ou en recherche d'emploi.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier du service de location, les demandeurs doivent :

- disposer d'un **contrat de travail, de stage ou de formation ou présenter un justificatif de recherche d'emploi**,
- pour les jeunes nés à partir du 01/01/1988, être titulaires du **permis AM** pour conduire un scooter,
- prendre obligatoirement contact avec un·e conseiller·e de la **Maison du Département, la Mission Locale Rurale de la Haute Vienne, Pôle Emploi ou Cap Emploi -** qui complète une fiche de prescription puis l'adresse à la Châtaigneraie afin de déclencher le service.

Coût de la location
1,50€ par jour pour un scooter (caution 200€)
6€ par jour pour une voiture (caution 400 €)

Les étapes pour louer un véhicule

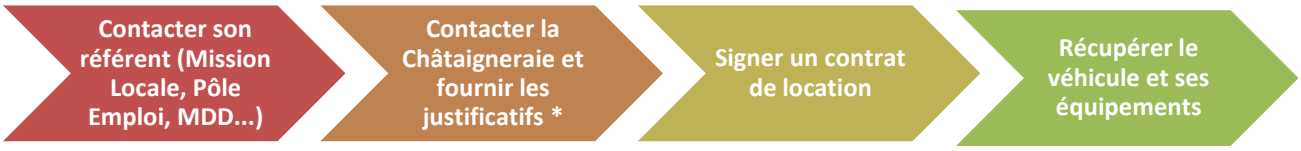

***Justificatifs**	• Contrat de travail/stage/formation ou tout justificatif de recherche d'emploi • Permis AM, permis B • Pièce d'identité • Justificatif d'affiliation à la sécurité sociale • Justificatif de domicile • Justificatif de ressources (RSA, ASS, ARE…) • Attestation Pôle Emploi • Autorisation parentale pour les mineurs

La durée de location est comprise entre deux jours et deux mois, renouvelables (en fonction de la disponibilité des véhicules et du respect des règles de fonctionnement du service).
La location comprend l'assurance et le matériel (casque, gants, antivol pour les scooters). Le carburant est à la charge du bénéficiaire ainsi que l'entretien courant des pneumatiques (gonflage, réparation après crevaison…).
Le véhicule est sous l'entière responsabilité de l'usager qui est tenu :

- en cas d'accident, de remplir un constat amiable avec le tiers mis en cause et de prévenir la Châtaigneraie Limousine,
- en cas de vol, de porter plainte auprès de la gendarmerie ou la police et de prévenir la Châtaigneraie Limousine.

GARAGES PARTENAIRES

Le parc de scooters est confié à 4 garages partenaires de la Châtaigneraie :

- **SMB Espace motoculture,** St Maurice Les Brousses
- **Garage FREDERIC GRANGER,** St Yrieix La Perche
- **Garage MOTO PERF,** St Junien
- **Garage METEOR MOTO,** Rochechouart

Les garagistes assurent, via une convention de partenariat signée avec la Chataigneraie Limousine :

- le **stockage** et **l'entretien** courant des scooters
  les garages perçoivent une rémunération forfaitaire fixée à 120 euros/an/véhicule pour le stockage et l'entretien,
  à laquelle s'ajoutent 50 euros/an/véhicule lorsque le garage assure en plus les tâches administratives liées à la mise à disposition des véhicules (c'est le cas du garage de St Junien),
- les **réparations** ainsi que les **dépannages** si nécessaire (hors forfait).

PARC DE VEHICULES

Répartition des scooters par garage au 31/12/2018

SMB Espace Motoculture (St Maurice)	**5**
Garage GRANGER (St Yrieix)	**5**
Garage MOTO PERF (St Junien)	**10**
Garage METEOR MOTO (Rochechouart)	**2**
Total	**22**

En 2018, 2 scooters sont sortis du parc car trop usés. 1 scooter neuf a été acheté en fin d'année, une autre acquisition est prévue en 2019.

1 voiture est mise à disposition à Oradour sur Vayres, siège de la Châtaigneraie, 1 autre à l'antenne à Nexon.

A.BILAN DE FONCTIONNEMENT 2018

En 2018, le service de location a accompagné **33 bénéficiaires** *(46 en 2017)*

26 ont loué un scooter
7 ont loué une voiture

Parmi les bénéficiaires, **25** ont sollicité un ou plusieurs renouvellements de contrat *(au-delà de 2 mois de location, le contrat initial est renouvelé en cas de besoin et si les conditions sont remplies)*.

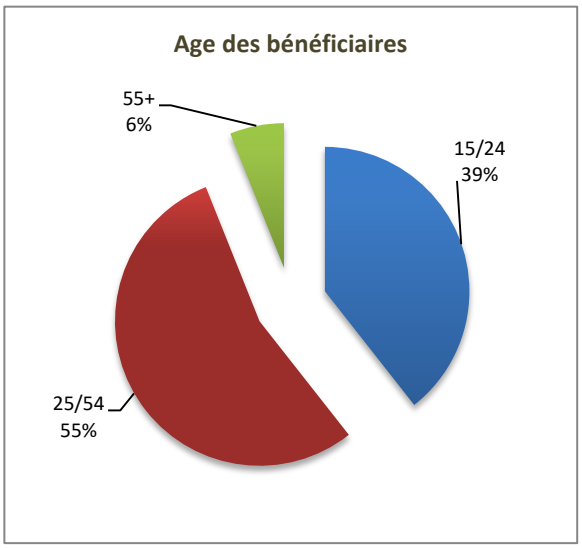

L'âge des bénéficiaires varie de 17 à 63 ans.
Âge médian : 30 ans
(32 ans en 2017)

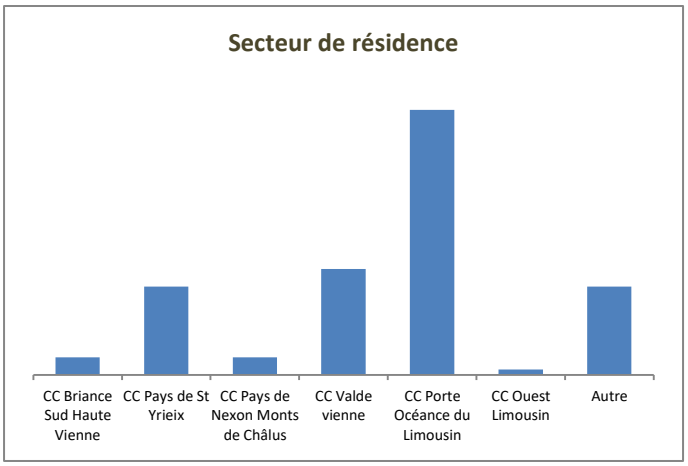

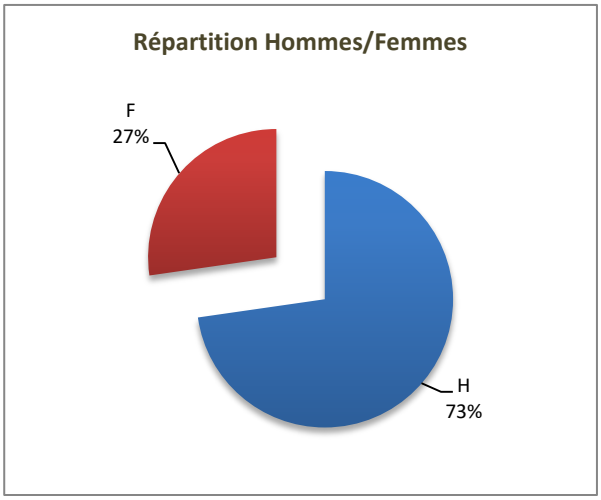

De nouveau en 2018, le service a accompagné une large majorité d'hommes alors que l'écart s'était réduit en 2017 (65% pour les hommes et 35% pour les femmes)

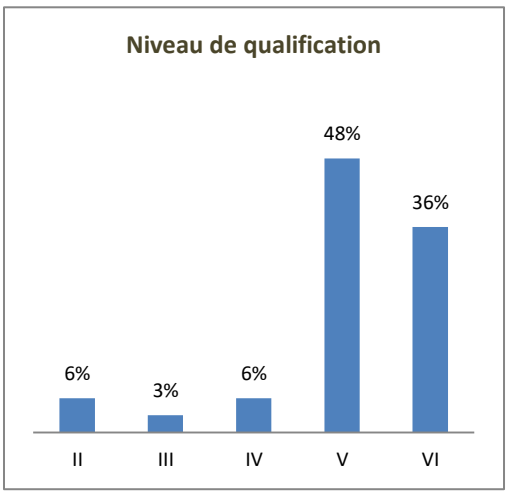

**Niveau VI : sans diplôme à la fin de la scolarité obligatoire (16 ans) - Niveau Vbis : fin de 3e, poursuite d'étude pendant au moins un an vers un diplôme de niveau V - Niveau V : BEP, CAP… - Niveau IV : BAC general, BAC professionnel, Brevet professionnel, Brevet de technicien - Niveau III : Bac +2 - Niveau II : Bac + 3 ou Bac + 4 - Niveau I : Bac + 5*

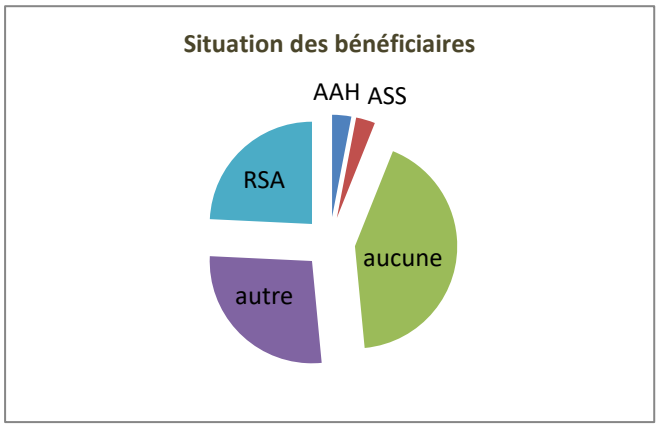

Sur les 33 bénéficiaires, 4 sont affiliés à la **MSA**, soit **12% des usagers.**

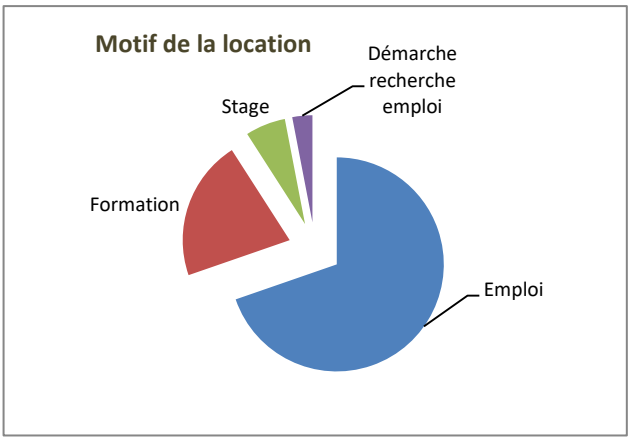

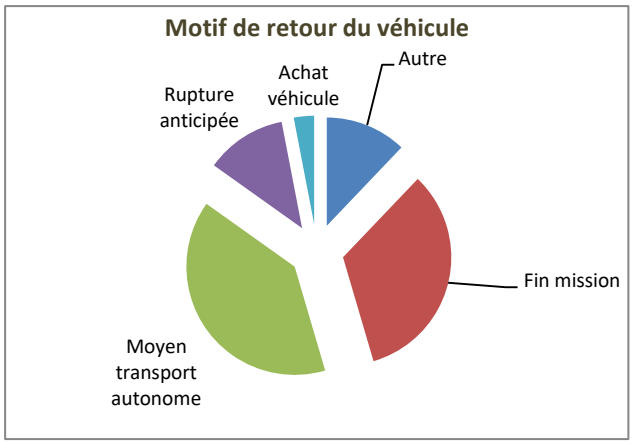

3 279 jours de location au total

scooters : 2 835

voitures : 444

durée minimum de location : 15 jours

durée maximum de location : 246 jours

Km parcourus

scooters : 86 684 / voitures : 45 109

Km parcourus par jour en moyenne

scooters : 31 / voiture : 101

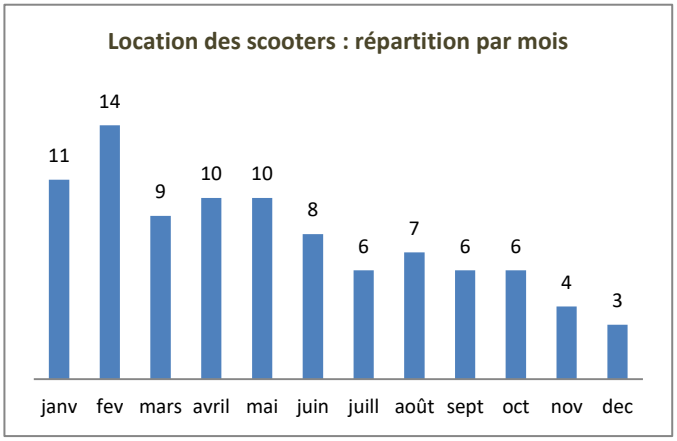

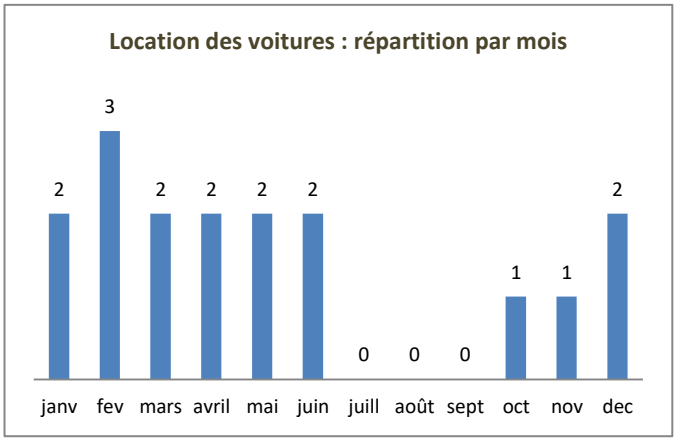

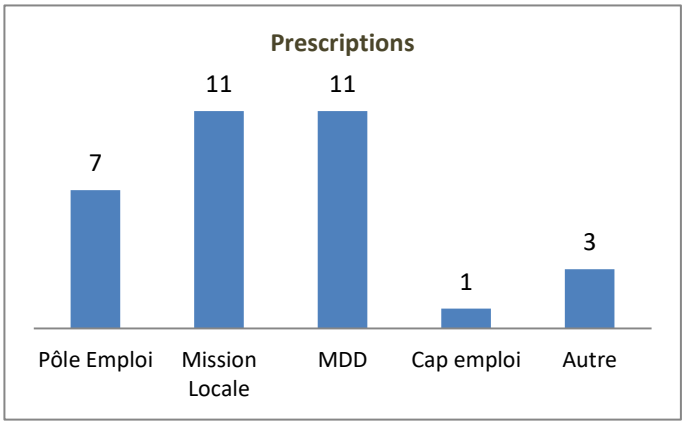

Sinistres/ Impayés

2 accidents de scooter ainsi qu'une dégradation

1 caution a été encaissée pour non règlement de factures

Impayés : 606€ au 31/12/2018

Vie du service en 2018

- **Harmonisation du fonctionnement**

  Les opérateurs de la Plateforme ont adopté des mesures communes :
  - évolution du tarif de location des scooters à 1,50 €/jour,
  - mise en place du règlement des factures à l'avance (1 mois),
  - limitation des durées de location à 4 mois, prolongation sur justificatif,
  - mise à jour des fiches de prescription conformément aux attentes des financeurs.

- **Evolution du parc de véhicules**
  - La Châtaigneraie a entamé l'année 2018 avec 3 voitures mises à disposition par l'association Varlin Pont Neuf. Lorsque que celle-ci a souhaité reprendre les véhicules, le portage financier se révélant trop important, la Châtaigneraie Limousine s'est tournée vers la location longue durée (LLD) afin d'assurer la continuité du service.
  - Un scooter a été acquis en cours d'année afin de remplacer un véhicule hors d'usage et maintenir l'offre de service.
  - Le centre social du pays de Nexon, qui anime l'atelier de réparation de mobylettes « Mécabylettes », a sollicité la Châtaigneraie afin de lui mettre à disposition quelques véhicules. Le projet de partenariat est en cours de réflexion.

- **Coanimation de la Plateforme mobilité 87**
  - Réunions techniques et comité de pilotage communs.
  - Stand d'information à la Cité des métiers éphémères de St Yrieix.
  - Stand d'information au Job Dating du Lycée Edouard Vaillant de Saint Junien .

- **Adhésion à l'association Mob'In Nouvelle Aquitaine**
  - Participation à l'atelier « échanges de pratiques » organisé à Angoulême.

- **Conventionnement avec le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire)**

Le FASTT a pour objectif de faciliter la mobilité et la disponibilité à l'emploi des intérimaires. Pour cela, des solutions d'aide à la mobilité sont mobilisées afin d'apporter des réponses concrètes aux intérimaires qui doivent faire face à des contraintes d'organisation quotidienne changeantes (horaires, multiples lieu de mission, lieux de travail en zones non ou mal desservies par les transports publics…).

Pour atteindre cet objectif, le FASTT a développé un réseau de partenaires locaux, nommé « Mouv'Emploi », constitué de structures ayant mis en place des solutions d'aide à la mobilité locale.

La Châtaigneraie Limousine a conventionné avec le FASTT et intégré le réseau « Mouv'Emploi » en novembre 2018 lui permettant ainsi d'accompagner au mieux les intérimaires de son territoire.

B. PERSPECTIVES 2019

- **Evolution du parc de véhicules**
  - Acquisition d'un scooter afin de remplacer un véhicule hors d'usage et maintenir l'offre de service

- **Communication**
  - Edition d'un flyer commun à l'ensemble des opérateurs avec l'objectif de présenter concrètement le service et les modalités pratiques pour louer un véhicule. Sa diffusion large est prévue auprès des prescripteurs (MDD, Mission locale, Pôle Emploi, Cap Emploi, des CCAS), des chantiers d'insertion, des CCAS du territoire, des communes et communautés de communes, des garages partenaires.

- **Coanimation de la Plateforme mobilité 87**
  - Réunions techniques et comité de pilotage commun
  - Sensibilisation et mobilisation des prescripteurs
  - Ouvrir la possibilité aux conseillers mobilité de la Plateforme d'orienter les bénéficiaires vers les services de location dans le cadre d'une continuité de parcours
  - Participation à la Cité des métiers éphémères de St Yrieix en mars 2019
  - Présentation de la Plateforme auprès des agences d'interim de Haute-Vienne au cours d'une session d'information organisée par le FASTT

- **Poursuite du conventionnement avec le FASTT**
  - Accompagnement des intérimaires dans le cadre du réseau « Mouv'Emploi »

- **Renouvellement de l'adhésion à l'association Mob'In Nouvelle Aquitaine**
  - Courant 2018, l'association Mob'In a rédigé son plan d'actions 2018-2020 dont l'un des axes est la mutualisation des compétences et des ressources. A ce titre, l'association lance en 2019 une consultation de ses adhérents afin d'engager, si le besoin se fait sentir, la mutualisation d'achats de biens ou de services (achat de véhicules, de pièces mécaniques, assurance des véhicules…).

- **Préparation de l'après 2019**
  - Evaluation des besoins
  - Plan de développement
  - Recherche et sollicitation des financements